



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **POINT DE SITUATION Mesures dédiées à la reconstruction Arrondissement de Béthune**



# **DOSSIER INONDATIONS**

Le Pas-de-Calais a connu en quelques semaines plusieurs épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique de notre territoire.

Depuis le début de cette crise inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation des services de l'État est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés :

- Soutien aux collectivités
- Soutien aux particuliers
- Soutien aux commerçants, artisans et entreprises
- Soutien aux agriculteurs

#### ● UN GUICHET UNIQUE

Afin de gagner en lisibilité et de faciliter les démarches des personnes touchées, un guichet unique a été mis en œuvre pour permettre aux sinistrés de disposer d'un point d'accès leur permettant de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier, etc) :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>



#### ● UNE CELLULE D'ÉCOUTE

**03 21 21 23 40**

Déployée pour répondre aux difficultés rencontrées par certaines personnes avec les compagnies d'assurances concernant le versement des indemnités et le traitement en urgence des dernières expertises, elle est joignable **du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.**

Toutes les informations relatives à la gestion des inondations et à la reconstruction sur le site internet de la préfecture

[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



Près d'un an après le début des inondations, plusieurs dispositifs restent en vigueur. Ils seront maintenus autant que nécessaire :

... la cellule d'écoute téléphonique reste joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 03 21 21 23 40.

... des permanences sont toujours accessibles et s'effectuent dorénavant sur rendez-vous via le guichet unique :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction> .

Il est évidemment encore possible de solliciter l'ensemble des dispositifs mis en place sur cette plateforme.

... le dossier présent sur le site internet est continuellement actualisé :

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>. Toutes les mesures dédiées à la reconstruction sont détaillées comme suit :

[Une question ? Une remarque ? Contactez-nous en cliquant sur "Déposer une observation"](#)

[Télécharger Reconstruction: l'ensemble des dispositifs mis en oeuvre sont toujours actifs](#) 

PDF - 0,23 Mb - 15/07/2024

[Mesures mises en oeuvre par arrondissement](#)

[Mise en place d'une cellule d'écoute pour les sinistrés](#)

[Mise en oeuvre d'un guichet unique](#)

[Gouvernance - Pilotage opérationnel mis en oeuvre par l'État en faveur des sinistrés](#)

[Reconnaitances de l'état de catastrophe naturelle](#)

[Soutien aux collectivités](#)

[Soutien aux particuliers](#)

[Soutien psychologique](#)

[Soutien aux commerçants, artisans et entreprises](#)

[Soutien aux agriculteurs](#)

[Travaux prévus et réalisés](#)

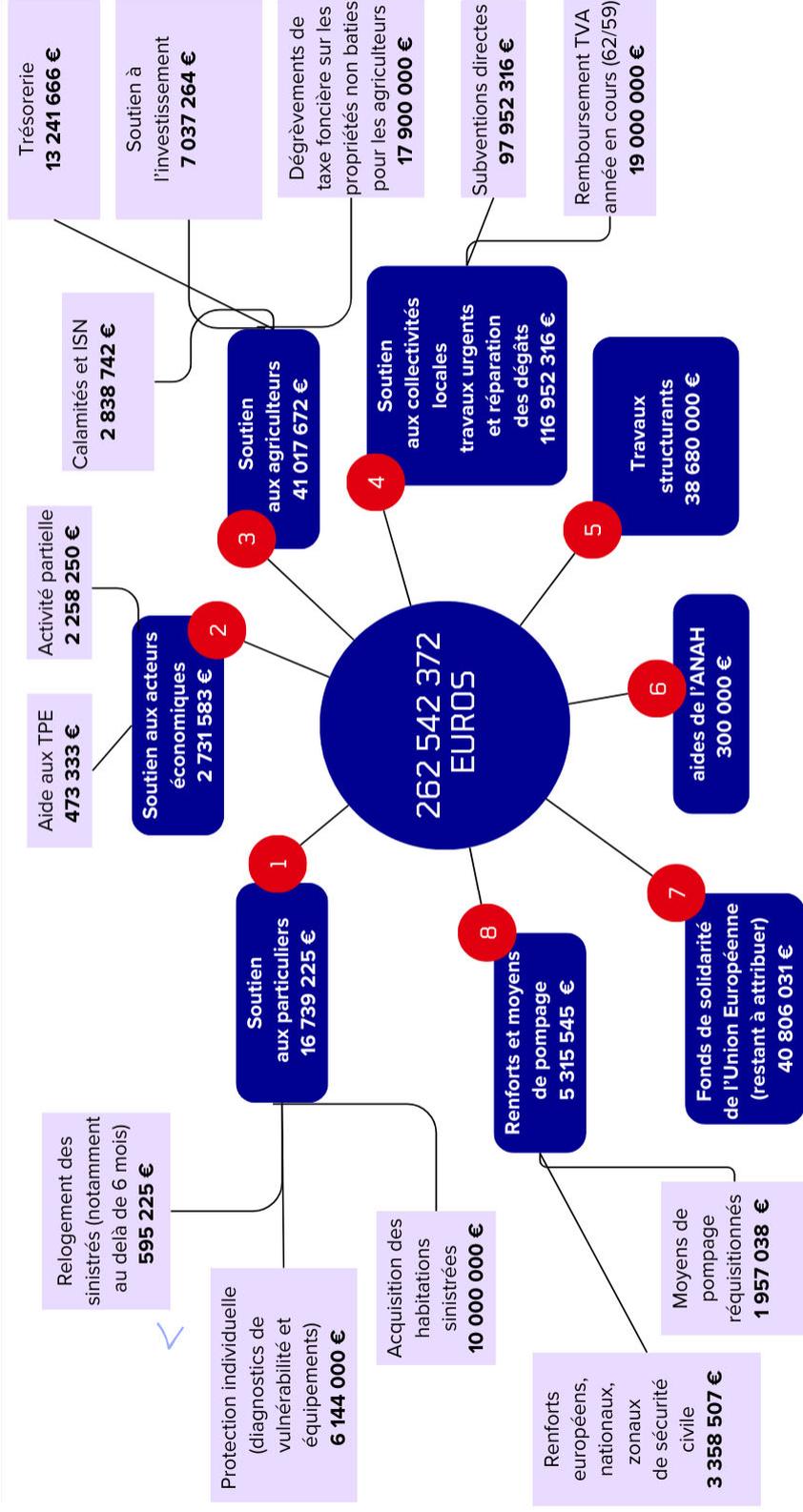
[Missions déployées](#)

[Moyens de secours déployés : pompage](#)

# Gestion des conséquences des inondations et reconstruction

## 262 542 372 € MOBILISÉS PAR L'ÉTAT DANS LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS

Chiffres arrêtés au 7 octobre 2024



## Les principaux chiffres pour l'arrondissement de Béthune

### Travaux urgents

---

La priorité a d'abord été donnée à la réalisation de travaux d'urgence grâce au déploiement d'une procédure simplifiée permettant de réaliser immédiatement des travaux de type entretien des cours d'eau, enlèvement des embâcles, consolidation des digues et berges ou encore curage des rivières et canaux, sur simple information préalable de l'administration (la DDTM) par le maître d'ouvrage avant l'engagement des travaux. L'objectif était ici de faciliter l'écoulement des cours d'eau le plus rapidement. La liste de ces travaux a été définie en lien avec l'ensemble des acteurs locaux.

#### Travaux urgents réalisés par les collectivités du bassin de la LYS

**36 opérations** concernant les cours d'eau et ouvrages hydrauliques ont été identifiées et portées par les collectivités (CABBALR et CAPSO) et le SYMSAGEL, ainsi que l'USAN.

Pour tous ces travaux et les réparations des voiries, les collectivités bénéficient d'une subvention à hauteur de **70%** et pouvant atteindre jusqu'à **100 %** des dépenses pour les collectivités en tension budgétaire :

- ... **13** collectivités de l'arrondissement de Béthune ont déposé un dossier et sont bénéficiaires d'une ou plusieurs subvention(s) de l'Etat.
- ... Montant total des subventions accordées : **3,3 millions d'euros** (taux global de prise en charge de **80%** des dépenses déclarées).

### Travaux structurants

---

Au-delà des travaux réalisés sur les cours d'eau, ont été menés des travaux plus structurels visant à réduire autant que possible les conséquences des inondations sur notre territoire. 3 axes principaux ont été retenus en matière de prévention : la facilitation des écoulements, la protection directe des biens et la rétention des eaux. L'identification des travaux a été réalisée dès le mois de mai en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (EPCI, syndicats mixtes de bassin versant et services de l'Etat).

**30** opérations de travaux structurants ont été retenues pour le bassin versant de la Lys dont **10** sous maîtrise d'ouvrage CABBALR et **8** sous maîtrise d'ouvrage du SYMSAGEL, totalisant **14,3** millions d'euros de travaux.

La réalisation de la ZEC de GOSNAY 1 est emblématique (**3,8** millions d'euros).

Ces travaux portés par les collectivités bénéficient d'**un cofinancement de l'État et/ou de l'Agence de l'eau à hauteur de 80 %**.

### Diagnostic de vulnérabilité des habitations sinistrées

---

Dans le secteur du Béthunois, les diagnostics et la réalisation des principaux travaux individuels de réduction de vulnérabilité sont principalement pris en charge par la CABBALR et le SYMSAGEL et remboursés par l'État. Dans ce cadre, plusieurs subventions

de l'État ont été attribuées à la CABBALR et au syndicat pour un montant total de **180 000** euros pour les diagnostics et de **832 500** euros pour les travaux.

A ce jour, le SYMSAGEL a réalisé **199** diagnostics (**481** demandes reçues dont **427** demandes éligibles, **54** non éligibles, **11** visites programmées et **217** visites en cours de programmation).

### **Acquisition à l'amiable des habitations sinistrées à plus de 50 % (« Fonds Barnier »)**

---

**2** dossiers ont été déposés sur l'arrondissement de Béthune. Après instruction, ils ont été déclarés inéligibles au dispositif d'acquisition des habitations sinistrées à plus de 50 %.

### **Relogement des sinistrés (prise en charge du loyer par l'Etat)**

---

- ... **176** demandes de relogement déposées (**441** personnes) : **170** demandes traitées (**424** personnes) et **6** demandes en cours de traitement (**17** personnes).
- ... Au plus fort, **20** mobile-homes ont été installés au sein du village solidaire installé sur la commune de Longuenesse et **2** au sein du camping municipal d'Aire-sur-la-Lys.
- ... **30** dossiers traités pour une prise en charge du relogement par l'État (FARU) à la suite de la fin de prise en charge par les assurances.

### **Informations sur les dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la gestion des inondations dans le Béthunois**

---

- ... **1 page internet dédiée aux dispositifs** mise en place dans le cadre de la gestion des conséquences des inondations et de la reconstruction, sur le site internet de la préfecture : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction>
- ... **1** cellule téléphonique d'écoute des sinistrés joignable 5 j/7.
- ... Organisation de permanences du sous-préfet en charge de la reconstruction menées en présence des services de l'État, du Conseil régional, de France assureurs, pour répondre aux interrogations des sinistrés.
- ... **1** guichet unique permettant aux sinistrés de solliciter l'intégralité des dispositifs mis en œuvre par l'État et l'ensemble des acteurs concernés (acquisition de batardeaux, prise en charge des franchises, fonds Barnier) : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/guichet-unique-pas-de-calais-reconstruction>.
- ... **Mise en œuvre de permanences** dédiées aux agriculteurs tenues en sous-préfecture.
- ... **Multiplés** déplacements terrain et réunions relatifs à la gestion des inondations du sous-préfet.
- ... **Envois réguliers de mails d'information** aux maires sur les dispositifs mis en place par les services de la préfecture et de la sous-préfecture, depuis le début de la crise.
- ... **Interventions régulières auprès des maires de l'arrondissement en lien avec les EPCI et les syndicats de rivière.**

# Cartographie relative aux travaux d'urgence et de réparation des dégâts menés dans le Nord et le Pas-de-Calais

**PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Travaux d'urgence et de réparation des dégâts

---  
**Aides attribuées par l'Etat**

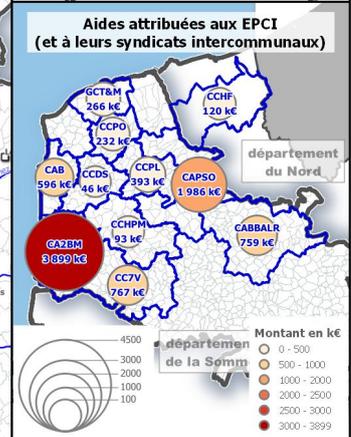
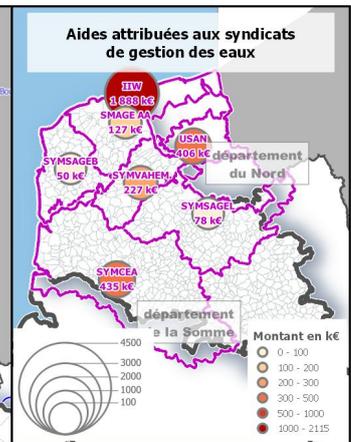
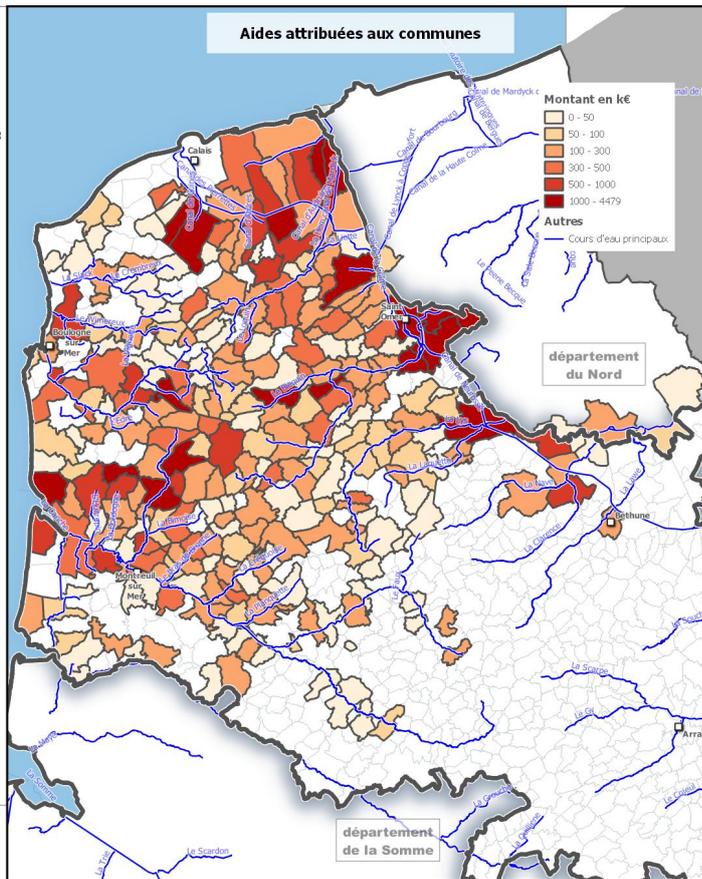
Carte actualisée au 7 octobre 2024

Suite aux inondations fin 2023 - début 2024 dans le Nord et le Pas-de-Calais, l'Etat a versé plus de 90 millions d'euros aux territoires pour des travaux d'urgence dans les cours d'eau et de réparations des dégâts des biens des collectivités.

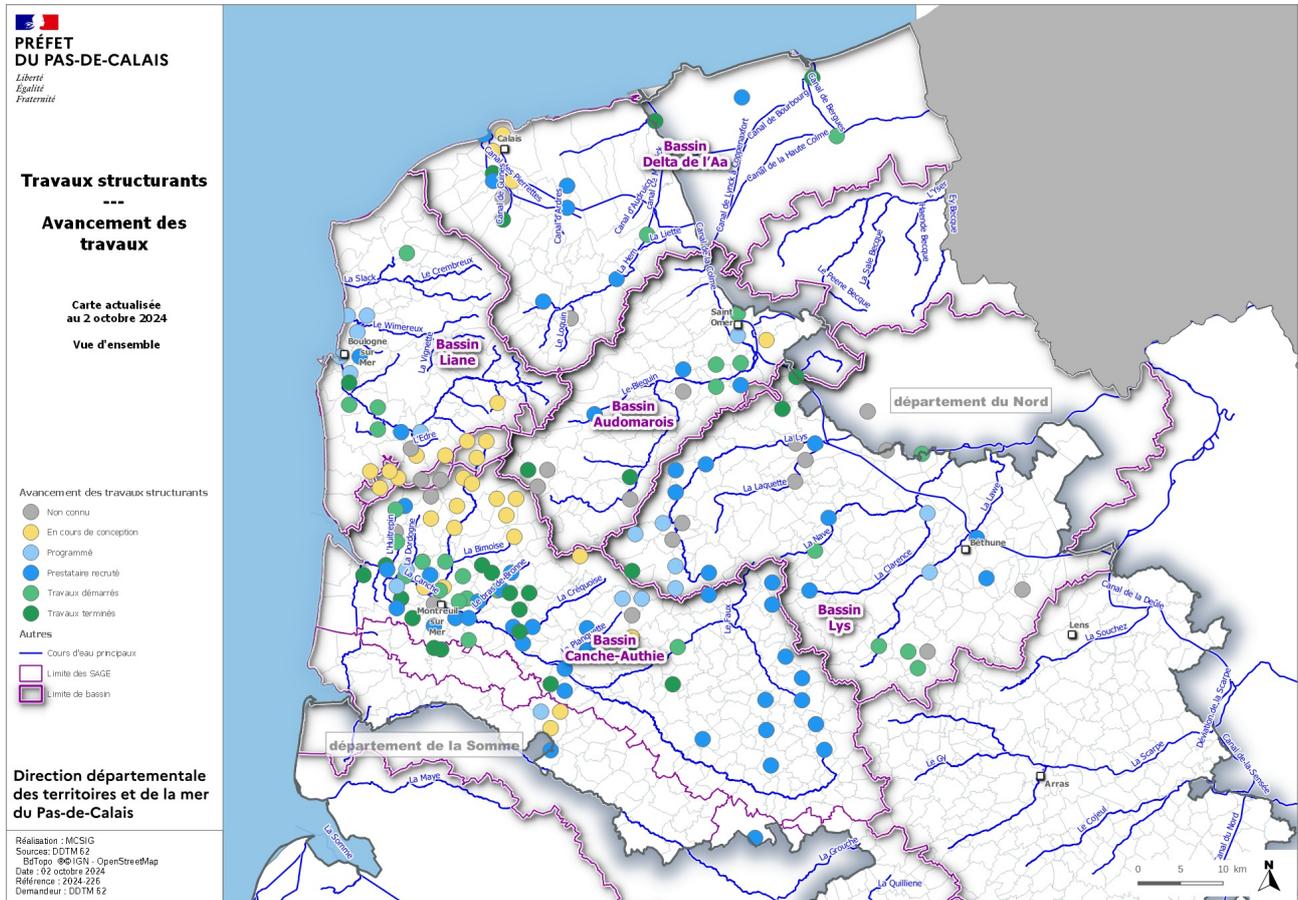
La carte ci-jointe représente les aides versées aux communes, aux EPCI (et à leurs syndicats intercommunaux) et aux syndicats de gestion des eaux (les aides versées aux syndicats ont été représentées à l'échelle des bassins hydrographiques).

**Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais**

Réalisation : MCSI  
Sources: DDTM 62  
Bd Topo © IGN  
Date : 07 octobre 2024  
Référence : 2024-231  
Demandeur : DDTM 62

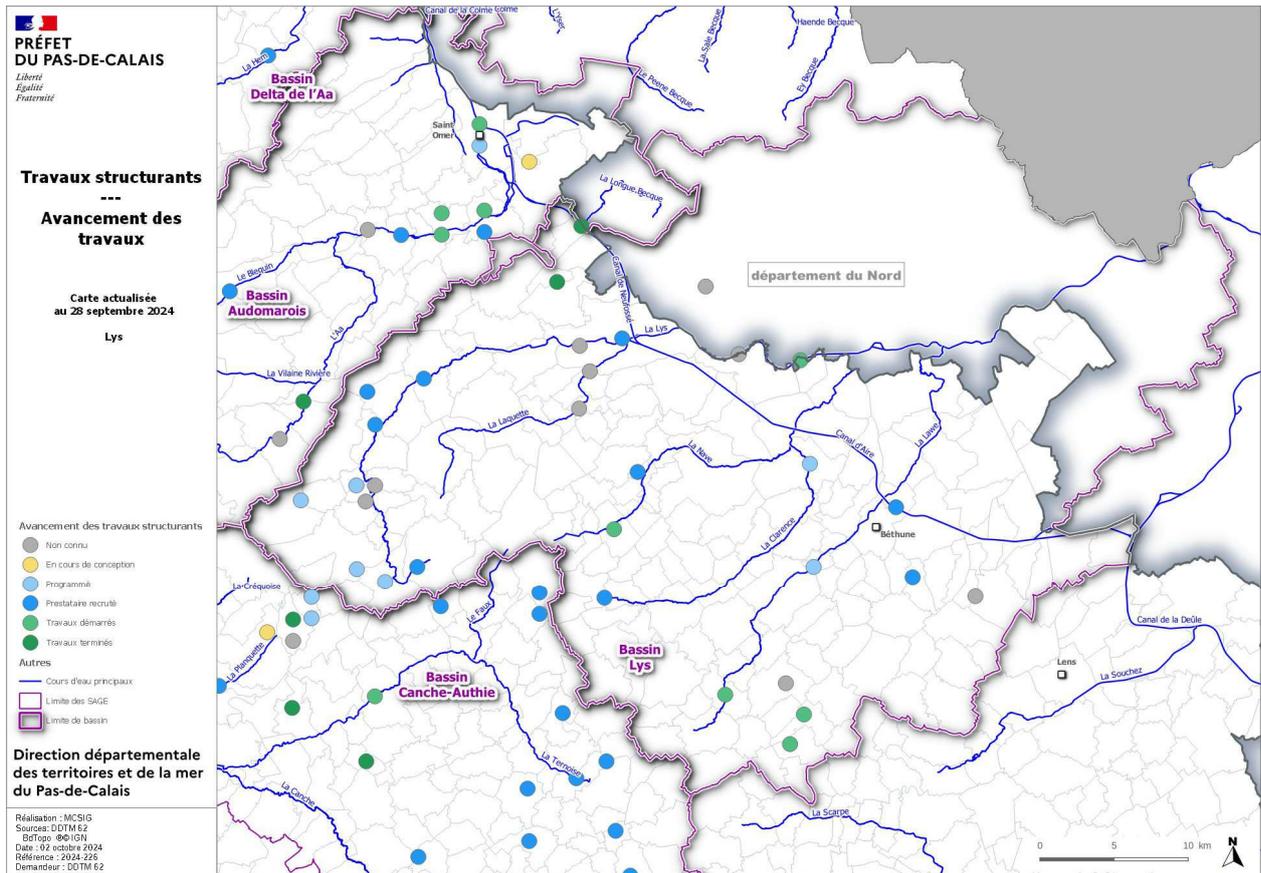


# Cartographie relative aux travaux structurants menés dans le Pas-de-Calais



La liste des travaux structurants est disponible sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : <https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Actualites/Actualites/Gestion-des-consequences-des-inondations-et-reconstruction/Inondations-Travaux-realises-et-prevus>

# Cartographie relative aux travaux structurants menés au sein du bassin de la Lys



# Cartographie des travaux réalisés par VNF

